

Harlem Shake, les ‘printemps arabes’ dansants : chorégraphie hystérique ou insulte politique ?

Face à la menace d'éventuelles restrictions sur l'espace public, une danse frénétique a pris un sens contestataire.

Moussa Bourekba

Au commencement était le verbe numérique. Si d'aucuns sont tentés de paraphraser la parole évangélique pour décrire le prologue des *printemps arabes*, force est de reconnaître que leur essaim régional est en partie dû au biais numérique et, en particulier, au « même internet ». Cet anglicisme, qualifiant un phénomène reproduit et diffusé en masse sur internet, peut s'appliquer à une phrase, un tweet ou encore à une vidéo qui parcourt la toile en un temps record. Dernier phénomène viral en date: le « Harlem Shake », une danse chaotique, née dans les années quatre-vingt à New York, et reprise en février 2013 par quatre étudiants, puis par des milliers d'internautes à travers le monde. Comme tout un chacun, celui-ci a naturellement ignoré les frontières. Or, en ayant franchi les portes de Tunis, la danse divertissante a subi une curieuse déclinaison : sa politisation. Et ce, à tel point que la chorégraphie semble s'être improvisée en subversion contestataire.

Le Harlem Shake version contemporaine, a été promu par quatre étudiants australiens. Sur leur vidéo mise en ligne le 2 février dernier, on les voit déguisés et dénudés, exécutant une chorégraphie frénétique sur fond sonore de musique électronique. En quelques jours, la vidéo est visionnée plusieurs millions de fois et des milliers de jeunes reprennent à leur compte ce concept, avant de publier, tour à tour, leurs prouesses corporelles réalisées aux quatre coins du monde. Dans cet élan vertigineux, de jeunes étudiants égyptiens et tunisiens importent à leur tour le même concept.

Le 23 février, malgré les milliers de kilomètres séparant le Maghreb du Mashrek, ces derniers décident de reproduire, le même jour, la danse chaotique : ils s'exécutent respectivement dans la cour d'un lycée tunisien (quartier d'El Menzah, Tunis) et devant les pyramides de Gizeh (Le Caire). La réaction des gouvernements est immédiate : en Tunisie, Abdellatif Abid, ministre de l'Éducation, menace de poursuites pénales les personnes impliquées dans la vidéo, tandis que la police égyptienne arrête les étudiants à l'origine de l'incident. Si les gouvernements sont différents, les motifs invoqués sont pourtant identiques : indécence, outrage public à la pudeur et chorégraphies suggestives.

Et pour cause : aussi bien dans l'enchaînement des pas exécutés que dans les symboles brandis, les masques et costumes ne semblent pas correspondre aux canons de l'expression culturelle en vigueur – et contestés – dans ces pays-là. Non seulement le prétendu « attentat à la pudeur » est inhabituel (hommes torse nu ; danse suggestive), mais encore, certains « danseurs » arborent des *jellabas* blanches, assorties de fausses barbes et de sabres. Ce faisant, ils caricaturent toute une palette d'acteurs politico-religieux, qu'il s'agisse des partisans de la mouvance salafiste, des hommes étiquetés « islamistes » ou encore des partis politiques accusés de se tourner vers les pays du Golfe.

Politisation de l'absurde : une réaction à l'ordre établi

Aussi, poursuites judiciaires aidant, le Harlem Shake s'est-il rapidement converti en contestation de l'ordre établi. Les condamnations ayant de surcroît été perçues par les accusés comme une atteinte à la liberté d'expression, en Égypte comme en Tunisie, des danses tout aussi frénétiques et convoquant des symboles hautement politiques ont proliféré sur la toile (réseaux sociaux et sites de partage de vidéos). Parallèlement, des appels au Harlem Shake sont organisés contre les autorités gouvernementales : le 28 février au siège des Frères musulmans égyptiens et le 1er mars, au siège du ministère de l'Éducation tunisien.

Les lieux, ne serait-ce que par ce qu'ils symbolisent, font manifestement l'objet d'un choix hautement politique. D'une part, le siège du parti politique qui gouverne l'Égypte, parti qui jouit d'un discrédit croissant pour sa mauvaise gestion de la transition politique (et économique) et qui cristallise – y compris en Égypte – les craintes d'assister à une islamisation de la société, qui pourrait restreindre le champ des libertés. D'autre part, l'appel lancé en Tunisie s'est opéré sur la même tonalité politico-symbolique : par un Harlem Shake exécuté devant le siège du ministère de l'Éducation, il s'agissait de viser le ministre, Abid, à l'origine des poursuites



Harlem Shake organisé au siège du ministère de l'Éducation tunisien. 1er mars 2013./AFP PHOTO/ GETTY IMAGES.

judiciaires contre les premiers importateurs de celui-ci. Enfin, une lecture globale des vidéos met à jour des caricatures qui n'imitent pas seulement les émirs des micro-monarchies pétrolières, mais qui s'attaquent aussi, et plus expressément, aux salafistes et autres membres du gouvernement.

Malgré les centaines de milliers de visionnages via internet, le succès n'a pas été à la hauteur des attentes : en lieu et place des dizaines de milliers de personnes annoncées, seule une cinquantaine de jeunes a répondu présent aux rendez-vous dansants ; ce qui tend à souligner le caractère éphémère du même, voire le manque de crédit accordé à sa politisation.

Réaction, politisation et polarisation : un triptyque logique ?

Q uoi qu'il en soit, la tournure des événements a paradoxalement investi une danse absurde d'un sens profondément politique. Cette singularité régionale s'illustre effectivement dans la po-

larisation momentanée qu'une telle danse a provoquée : à l'exception des échauffourées opposant, le 28 février, les pro aux anti-Harlem Shake à Tunis (Université de Manouba, Institut des langues de Bourguiba), cette querelle s'est essentiellement poursuivie sur la toile. Des groupes se sont constitués sur les réseaux sociaux tandis que certains « anti » ont appelé à l'interdiction de cette pratique au motif qu'elle serait contraire à l'islam. Une telle polarisation, bien que pacifiée par le biais d'internet, a évidemment alimenté le récit médiatique de sociétés quêtant la liberté et victimes du musèlement opéré par les islamistes.

Une telle situation a eu pour avantage de mettre en lumière l'une des multiples expressions des *printemps arabes* sur la scène culturelle. Si ladite politisation du Harlem Shake semble avoir fait le jeu d'une catalyse médiatique sans précédent – érigeant l'image d'une jeunesse progressiste et tournée vers l'Occident par opposition à des gouvernements islamistes, autoritaires et orientés vers les pays du Golfe arabo-persique –, il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de faits permettent d'établir une corrélation

entre ce même internet et les développements afférents.

En ce sens, bien qu'éphémère, ce mouvement virtuel est riche d'enseignements et d'interrogations quant à la continuité des *printemps arabes*. En premier lieu, au-delà de la polarisation (parfois exagérée), les Harlem Shake égyptiens et tunisiens sont perçus par leurs promoteurs comme la déclinaison d'un héritage révolutionnaire : l'appropriation de l'espace public – en l'occurrence de la rue – à des fins culturelles et politiques. Ainsi, dès lors que les réactions des autorités ont fait planer la menace d'éventuelles restrictions sur l'espace public (du moins une menace perçue par certains acteurs), cette danse, à l'origine frénétique et apolitique, a pris un sens politique.

La transition politique à l'épreuve de la nouvelle configuration de l'espace public

Au fond, l'incorporation d'un contenu politique dans un contenant apolitique (et divertissant) constitue le nœud gordien de cet épisode. En effet, peut-on qualifier de « gestes politiques » des séquences vidéos qui durent 30 secondes, emploient les mêmes supports (chorégraphie, fond sonore), et exposent des corps enchaînant des chorégraphies drôles, sinon insensées ? Dans le même temps, comme il a été déjà mentionné, la politisation du Harlem Shake est allée de pair avec les réactions politiques que le phénomène a suscitées. Autrement dit, il a été utilisé pour véhiculer un message court, hautement politique, essentiellement contestataire et qui recourt au puissant vecteur de communication qu'est internet en s'appropriant ses usages (réseaux sociaux, sites de partage de vidéos, tendance dansante du moment). En ce sens, le message est une manifestation soudaine et momentanée d'un désir de conserver, comme acquise la liberté d'expression ; une liberté, dans ces deux pays, qui a fait ses premiers pas hors de la chape de plomb récemment levée sur l'espace public. Par conséquent, le schéma préconçu par les médias occidentaux (qui veut que tout événement soit lu à travers la dichotomie « laïcs versus religieux ») a été de nouveau mobilisé. Or, si le contexte se prête à une lecture aussi polarisée, la grille d'analyse que cette lecture induit ne s'avère pas pertinente.

Ce phénomène met en relief un certain nombre de points positifs ou négatifs qui, encore une fois, structurent la période d'incertitudes propres aux transitions. D'une part, le Harlem Shake met en scène de jeunes hommes et femmes côte à côte, dans un espace public et exécutant des chorégraphies dépeintes comme étant immorales voire illicites. S'ils se risquent à l'exercice, c'est précisément parce qu'ils le considèrent comme étant une manifestation de leur liberté. D'autre part, les critiques et poursuites judiciaires

se sont fondées sur des arguments rationnels tels que l'attentat à la pudeur ou encore la caricature. Pour peu que l'on sorte de la caricature ambiante, loin d'être exclusivement religieux, ce type d'arguments n'est pas l'apanage des partis islamistes. En atteste la première condamnation émise par le ministre Abid, membre fondateur du parti social-démocrate Ettakatol.

Ainsi, plutôt qu'une vraie fronde opposant les laïcs aux islamistes, ces événements semblent révéler une fracture générationnelle. En d'autres termes, la jeunesse de ces pays en transition fait de nouveau émerger un débat systématiquement convoqué, de part et d'autre de la Méditerranée : la liberté d'expression – fût-elle revendiquée au service d'une brève séquence dansante – doit-elle être nécessairement assortie d'un certain nombre de limites au premier rang desquels figurerait la responsabilité de ne pas offenser ?

Ce débat, vif partout ailleurs, pourrait être soulevé de façon récurrente dans les mois et années à venir, au sein même des pays qui bâtissent leur transition. En effet, au-delà de la disproportion manifeste entre le caractère succinct de cette « tendance » et sa surmédiation aux relents caricaturaux (jeunesse libre versus gouvernements conservateurs), l'anecdotique Harlem Shake révèle qu'une transition politique ne peut s'opérer sans la mise à l'épreuve de la notion de liberté. Aussi, la période d'incertitudes qui entoure ces processus constitue-t-elle une phase test ; un moment durant lequel les limites de la liberté sont inexorablement mises à l'épreuve. Ce processus est d'autant plus difficile à estimer qu'il est (dans ce cas précis) le fait d'une jeunesse dont on ignore si elle est réellement représentative d'un courant social majeur. D'ailleurs, ce microclimat émane d'un même internet naturellement éphémère et difficilement quantifiable, ce qui rend son évaluation démocratique plus complexe.

À cet égard, aussi anecdotique que cela puisse paraître, le Harlem Shake a brièvement participé aux séries de tests opérés à l'endroit de la liberté d'expression. Une liberté d'expression en perpétuelle consolidation. ■